

Réf: Dossier N° 119719

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE IVOIRIENNE DE CONSTRUCTION
ET DE REHABILITATION DE BATIMENT INTERNATIONALE » en abrégé
« EICORB INTERNATIONALE »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO AVOCATIER, Lot
0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/06/2022 , et
enregistrés au CEPICI le 24/06/2022, il a été constitué une SARL aux
caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE IVOIRIENNE DE
CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION DE BATIMENT
INTERNATIONALE » en abrégé « EICORB INTERNATIONALE »

Objet : LA SOCIETE A POUR OBJET ,PARTICULIEREMENT EN
COTE D'IVOIRE :

GENIE CIVIL ET BTP,CONSTRUCTION METALLIQUE ET
TUYAUTERIE;ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE RESERVOIR
HYDRAULIQUE,ASSAINISSEMENT INDUSTRIEL,TRANSPORT
D'HYDROCARBURE,ETUDE ET INGENIERIE

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales
de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées
de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées
par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO AVOCATIER, Lot
0, Ilot 0

Dirigeant(s) : M DOUMBIA KABINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05943 du 04/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°29771/GTCA/RC/2022 du 04/07/2022

